

# L'Abbé L'Ecuy, le Père Cotte, la flore de Prémontré et la Société d'Agriculture de Laon

par Mme S. MARTINET

---

*«La Flore de Prémontré a été exécutée par les soins et aux frais du Révérend Jean-Baptiste L'ECUY, abbé de Prémontré, général, chef d'ordre des Prémontrés, sous la direction de Claude Antoine LE MARCHANT DE CAMBRONNE, botaniste de Laon; elle a été réunie et peinte d'après nature, dans les années 1787 et 1788 et comprenait 670 planches».*

C'est ce que nous apprend le titre de la préface imprimée en 1823 de ce très beau manuscrit, relié seulement en 1827, ce qui explique que cette œuvre ne comprenne à l'heure actuelle que 556 planches, réparties sous trois reliures; chaque planche mesure 52 cm de haut sur 33,5 cm de large et sur chaque feuille est peinte une plante avec fleurs, graines et racines, accompagnée en bas de page d'une note descriptive avec ses noms vulgaire et scientifique. Toutes les planches sont en excellent état, sauf deux qui apparaissent avoir été maculées par l'eau :

—L'arrêté-boeuf gluant, au t. 2, f. 211

—Le bident chanvrin, au t. 3, f. 35

Lorsqu'on pense botanique, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on songe à Jean-Jacques ROUSSEAU, son herbier, ses lettres sur la botanique, datées de 1771. Mais expliquer la genèse de notre Flore par l'engouement pour cette science, résultat des écrits du grand écrivain, serait par trop simpliste. Dès 1761, est créée à Laon "*La Société royale d'agriculture*", sous les auspices de l'Intendant de Soissons, Monsieur de MELIAND, qui tout de suite, se révèle très dynamique et entreprenante. En 1783, un jeune botaniste laonnois LE MARCHANT DE CAMBRONNE, se fait remarquer pour avoir surveillé une expérience de panification; en 1786, le même est nommé trésorier de la Société, tandis que devient secrétaire le savant Père COTTE, né à Laon, en 1740, prêtre de l'oratoire, chanoine de la cathédrale et membre de l'Académie royale des sciences de Paris. Sous l'impulsion de cet oratorien, la Société se développe. Deux lettres de COTTE, des 15 avril et 4 mai 1786 (24 CA.31) nous apprennent qu'il a formé le projet d'ouvrir une école de botanique dans son cadre.

Une grande séance inaugurale a lieu le 22 août 1786. Nous avons la chance d'avoir gardé dans les dossiers du Père COTTE (Ms. 568) son discours inaugural sur l'établissement, le renouvellement et les travaux de la Société d'Agriculture de Laon, en présence de l'Intendant de la généralité

de Soissons, Monsieur de BLOSSAC, de Monseigneur de SABRAN, évêque de Laon, pair de France, aumônier de la reine Marie-Antoinette, du père François ATHEY, prieur de Saint-Martin de Laon et de l'abbé L'ECUY, ravi de cette séance qui lui permettra de *''planter autrement que spirituellement''*. Assistent également à cette séance le duc de GESVRES et le duc de CHAROST, les savants parisiens de l'Académie des sciences, TILLET, l'abbé TESSIER et le fameux PARMENTIER, père de la pomme de terre. Le Père COTTE débute ainsi :

*« Le premier de tous les arts, celui dans l'exercice duquel se trouvent réunies la simplicité des mœurs, l'activité du travail, l'utilité des productions, un tel art méritait sans doute une attention particulière de la part d'un gouvernement éclairé, qui doit apprécier les hommes vraiment utiles et qui considère bien plus la solidité que l'état, et le brillant des statuts. Un gouvernement guidé par de pareils principes ne pouvait manquer de jeter un regard de complaisance sur cette classe d'hommes dévoués par l'Etat, à la culture de la terre, dont les travaux continuellement dirigés vers le bien public méritaient d'autant plus cette distinction qu'ils sont plus simples et moins exposés au regard de ces riches orgueilleux qui semblent n'attacher de prix aux talents qu'autant qu'ils contribuent à nourrir et entretenir leur luxe ».*

COTTE s'exprime ensuite ainsi :

*« Le but des sociétés est d'encourager les travaux champêtres en les mettant sous la protection immédiate du gouvernement fondateur de ces sociétés, en accordant des récompenses aux cultivateurs intelligents, en faisant connaître au public les obligations qu'il leur a, en établissant parmi eux une noble émulation qui les engage à faire de nouveaux efforts pour perfectionner la pratique de leur art et enrichir l'état de nouvelles productions ».*

COTTE expose en détails les divers buts de la Société :

*« D'abord, il faudra classer les papiers et mémoires écrits depuis la fondation de la Société, qui a déjà 24 ans d'âge, puis se préoccuper de la végétation, la topographie, la culture des terres et jardins, les engrais, les prairies artificielles, les plantes tinctoriales comme la garance, les graines en général, leurs maladies, leurs récoltes, les animaux utiles ou nuisibles, les maladies des bestiaux, les bêtes à laine, la pénurie des bois, les défrichements, les marais et la tourbe, l'étude de la vigne, branche essentielle du commerce de notre pays, l'étude démographique de la population paysanne, le palliatif à la pénurie de bras en agriculture qui pourrait être trouvé dans l'emploi des gens qui sont à la charge des hôpitaux, diminuant d'autant la mendicité; la question des baux, des bornages, le projet d'uniformité des poids et mesures, l'émulation des travaux de recherches par la distribution de prix, etc... ».*

Les vues proposées par COTTE apparaissent donc vastes, variées et originales.

COTTE conclua : « *L'Agriculture est une science de faits, les théories les plus sublimes ne sont rien si elles ne sont appuyées sur des faits; recueillir les faits, procéder par ordre, connaître les résultats et les conséquences, ne rien confondre* ». Voilà le programme proposé le 22 août 1786.

Qu'en est-il résulté? Qu'en a-t-on réalisé? Beaucoup de choses. Nous allons le constater, car la Société d'Agriculture de Laon a créé une véritable émulation dans la région et s'est penchée sur des problèmes cruciaux.

Dès janvier 1786, la grande disette de fourrage avait obligé la Société à se pencher sur ce problème à la demande de l'Intendant de Soissons. La question avait d'ailleurs déjà été évoquée par Beffroy de Beauvoir, ce Laonnois, frère du Cousin Jacques, officier dans un bataillon de garnison qui, pendant les inactions fréquentes de son service, vivait dans son vendangeoir de Chevreigny et qui avait écrit deux lettres, les 22 et 26 juillet 1785, à l'Intendant de Soissons, lui expliquant que *"devant la rareté du fourrage, des mesures urgentes de police devaient-êtr prises, empêchant les communiers d'envoyer leurs bêtes paître dans les prés aussitôt la première coupe, empêchant ainsi la deuxième coupe qui donnerait un tiers de plus en fourrage, ce qui serait bien utile pour l'hiver"*. (24 CA. 11)

D'autre part, en corrélation avec les études du Rémois de La Salle de L'Étang sur les prairies artificielles, la Société de Laon se penche sur la culture du trèfle, du sainfoin et de la luzerne. Monsieur DUMAS a montré dans son article: *"Les émotions populaires"* dans le département de l'Aisne, de la fin de 1780 à l'an IV (1795-1796) combien ces recherches et ces cultures ont été mal comprises des paysans, attachés à la vaine pâture et qui, en pleine révolution, ont incendié nombre de meules de foin dans le Laonnois.

COTTE a mis aussi l'accent dans son discours sur la grande pénurie de bois et les défrichements intempestifs. La disette des bois s'aggrave d'année en année, écrit-il. Or, déjà depuis 1750, DUHAMEL du MONCEAU, officier chargé de la construction des navires de Sa Majesté, avait jeté un cri d'alarme, ne trouvant plus d'arbres aux beaux fûts indispensables à la mâture des navires; il avait fait paraître dès 1760, des études fort savantes sur *"Des semis et plantations des arbres"* et en 1764 sur *"L'exploitation des bois"*. Si ces travaux ont trouvé écho à Laon, (la Bibliothèque actuelle a conservé ces traités), COTTE y ajoute que pour pallier un manque de bois de chauffage, il est utile de se préoccuper des défrichements et assèchements des marais de Nizy-le-comte et de Pierrepont, citant les travaux de Monsieur CHAMBRETTE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, avec l'extraction de la tourbe dans ces régions presque désertes en créant ainsi des canaux d'assainissement et montrant l'utilité de la tourbe et de la cendre de houille, l'une comme chauffage et l'autre comme excellent engrais, qui est déjà très apprécié en Thiérache. C'est à cette époque que le marquis de Champigneulle, demeurant à Missy-les-Pierrepont, fait ouvrir un canal partant du midi de Liesse et aboutissant à Pierrepont pour dessécher les marais de la Souche. Il possédait d'ailleurs chez lui un cabinet de physique et un laboratoire de chimie. (De Sars, Laonnois féodal, t. 3, P. 433). Il ajoute que si cet engrais semble moins profitable à

l'heure actuelle, il serait bon d'en étudier les causes, peut-être dues d'abord à la mauvaise foi des vendeurs qui ont mêlé de la terre à la cendre, ensuite à la trop grande profusion de l'épandage sur le terrain, enfin à la grande sécheresse qui sévit depuis deux ans et qui ne permet pas la dilution des sels. Les expériences sont en cours qui en détermineront les causes précises.

Pour connaître les richesses exactes des terrains, il est indispensable d'analyser les terres et leurs propriétés, les marais, les pierres à bâtir, les terres à chaux, les sables pour les verreries, les eaux minérales; un relevé topographique complet se révèle nécessaire. Monsieur DESLANDES, directeur de la Manufacture des glaces de Saint-Gobain, propose à COTTE d'établir un plan d'une carte du Soissonnais avec la description de chaque village, sa position, son aspect, ses vents, les terrains secs, humides ou boisés, l'état de santé et les maladies des habitants, la nature des terres en surface et à l'intérieur, le genre des cultures et les améliorations possibles, la manière de vivre, de s'habiller, de se nourrir, de se loger, chaque fait devant être marqué par des signes convenus pour ne pas charger la carte.

Dans le même esprit, l'avocat DE BRYE de Vervins (célèbre plus tard pour avoir été un des députés qui a échappé à l'attentat de Rastadt) envoie un rapport à COTTE sur la topographie et les plantes de Vervins, rapport qu'il a établi avec la collaboration de LE MARCHANT DE CAMBRONNE et l'abbé CHALENTON. Cette pièce est d'ailleurs annotée par COTTE lui-même, le 13 juin 1786 (24 CA. 36)

Les travaux sur les observations météorologiques sont aussi d'une grande utilité à trois points de vue, la physique de l'air et les météores, la médecine et l'agriculture. Nous savons l'importance des tableaux minutieusement annotés quotidiennement par COTTE et ses correspondants pour Laon et Montmorency, où il fut curé pendant des décennies. Il y était d'ailleurs largement encouragé par Monsieur de CHAROST qui pense que les Sociétés d'Agriculture sont le centre de ces recherches, grâce à la correspondance des Sociétés à travers l'Etat, mais aussi près des curés de campagne et des cultivateurs intelligents et peuvent ainsi créer pour toute une région des tableaux météorologiques. Tout le dossier du Père COTTE nous révèle l'importance et le sérieux de ces tableaux qui lui permettront de publier son important ouvrage "*Traité de Météorologie*" (1774).

L'étude de son état des productions de la terre, comparées aux différentes températures par mois des années 1775, 1776, 1777, et 1778, est tout à fait significatif.

Il serait d'ailleurs intéressant de dépouiller les autographes du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque municipale de Laon qui révéleraient l'extrême importance des savants correspondants de COTTE sur ces tableaux météorologiques.

D'autre part, COTTE se préoccupe de la culture des céréales et de son développement, en particulier du blé d'hiver, en 1774. Il nous explique ses nombreuses expériences, entre 1771 et 1779, d'ailleurs concluantes sur

le blé miracle, dont chaque grain fournit 10 à 12 épis en ne demandant pas plus de soin, il explique qu'il n'a pu expérimenter en terrain découvert, mais toujours dans un espace entouré de clôture pour se prémunir contre les vols dont il a été souvent victime. Il échange à ce sujet une correspondance avec GOUGE, secrétaire de la Société d'Agriculture de l'Aisne (16 CA. 99).

Entre 1777 et 1782, il se préoccupe aussi avec l'abbé TESSIER de l'ergot du seigle et des maladies qu'il provoque, en particulier la gangrène.

Parce que la vigne est la branche essentielle du commerce du Laonnois, COTTE fera lire à notre Société d'Agriculture, un recueil sur la culture de la vigne et sur la façon du vin.

Ailleurs, il note les plantations d'arbres fruitiers dans les vignes. DUHAMEL de MONCEAU avait également fait paraître en deux tomes en 1768 un *"Traité des arbres fruitiers"* avec de nombreuses planches excellentes, on se réfère également à un petit traité sur les arbres nains dû à un avocat laonnois.

COTTE écrit également une petite étude sur une betterave carotte qui pourrait être notre betterave à sucre. Ailleurs, nous retrouvons notre oratorien se préoccupant des abeilles et des ruchers dont il dessine les formes les plus appropriées. La question fut également approfondie par DUCARNE de BLANGY, habitant Hirson, qui traita de la question et s'entretint par lettre avec Monsieur DENNEZEL (11 août 1786), Monsieur de BLOSSAC (3 août 1786 - 25 CA. 4) et à Monsieur DEHAYES de la Société d'Agriculture de Seine et Oise pendant la Révolution.

En ce qui concerne les bestiaux et les traitements des épizooties, nous voyons COTTE déplorer dans une lettre à VICQ d'AZYR, l'incompréhension des paysans qui refusent d'abattre immédiatement l'animal atteint pour éviter la propagation de la contagion dans tout le troupeau, les moyens de traitement se révélant trop lents pour agir efficacement contre la contagion (25 CA. 47.) La question de l'épizootie sera reprise par AUGIER DU FOT dans son traité sur les épizooties dans la vallée de la Serre.

La Société prône l'étude du très important cours d'agriculture de ROZIER et COTTE dénonce la *"poudre providence"* vendue par le sieur Constant BRONGNIART de Strasbourg, véritable supercherie, écrit-il, dont sont victimes les paysans trop confiants, après de multiples essais faits par lui-même, l'abbé TESSIER et DUHAMEL de MONCEAU (1780) (16 CA. 99.)

Au prix d'un énorme travail, COTTE qui est l'âme de la Société d'Agriculture de Laon publie *"Les leçons élémentaires d'agriculture"* en demandes et réponses, qui eut d'ailleurs un énorme succès en 1790 ainsi qu'un catéchisme d'histoire naturelle en 1785 et un manuel d'histoire naturelle ou tableau systématique des trois règnes, animal, végétal et minéral à l'usage des jeunes gens d'après les méthodes de LINNE, TournE-FORT et JUSSIEU.

Enfin, nous le voyons réunir tous les éléments d'un calendrier des cultivateurs qui paraîtra pendant la Révolution, sous le titre de "*Calendrier républicain, grégorien et météorologique*". Le manuscrit 568 nous montre enfin un calendrier météorologique pour le climat de Paris sur les préjugés relatifs aux jours heureux et malheureux et sur l'influence de la lune, un recueil de proverbes relatifs à l'économie rurale, à l'agriculture et aux pronostics du temps; quelques uns de ces proverbes sont d'ailleurs très savoureux :

- Le blé se plaît sous la neige comme vieillard sous la fourrure.
- Qui veut faire fortune se lève à cinq heures du matin, celui qui l'a faite dort jusqu'à sept heures.
- S'il pleut au jour Saint-Vincent, le vin monte dans le sarment.
- Jamais les bœufs ne prêtera et toujours bien labourera.
- Je ferai pleuvoir dit le curé, quand vous serez tous d'accord sur l'instant où la pluie doit commencer.

L'influence de la Société d'Agriculture de Laon et son importance tiennent à l'éclat de la personnalité du Père COTTE, qui par les travaux de toute une vie, est à l'origine de la science de la météorologie. (La bibliothèque de Laon est riche de tous ses manuscrits d'observation).

A la suite du chapitre national de Prémontré, en 1785, où il avait été décidé de donner aux jeunes religieux une formation intellectuelle sérieuse, tant spéculative que pratique, l'abbé L'ECUY établit dans son abbaye des conférences théologiques, mais aussi des cours de mathématiques et de belles lettres; il s'attache à l'étude des sciences naturelles, réunit sur la botanique les meilleurs ouvrages du temps et réserve une des salles de la bibliothèque pour en faire un cabinet de physique, pourvu de tous les instruments nécessaires à ces études.

Parmi les manuscrits laissés par l'abbé à la bibliothèque de Laon, figure un volume de notes sur l'étude de la botanique (manuscrit 533), avec ces quelques lignes: "*Ce manuscrit est le produit de quelques moments de loisirs, non d'un botaniste, mais d'un amateur qui aurait bien voulu le devenir, si d'autres occupations lui eussent permis de donner tout son temps à cette étude pleine de charme*".

Il est dès lors tout naturel de voir le Père COTTE se rendre régulièrement à Prémontré, afin "*d'encourager les jeunes chanoines dans les recherches botaniques, découvrant au cours des promenades toutes les arcanes de la nature*", selon ce qu'en écrit l'abbé L'ECUY, dans la préface de la Flore, où il fournit quelques précisions sur la genèse de cette œuvre. Encouragé par le progrès des étudiants, l'idée lui vient de faire peindre ces plantes par un jeune homme de Laon, qui était venu lui présenter des tableaux de fleurs et de fruits. En même temps, il s'assure la collaboration d'un autre Laonnois Claude LE MARCHANT DE CAMBRONNE, qui s'offre à rechercher et collectionner les plantes. Ce travail est si avancé en l'espace de deux ans (670 planches étaient exécutées), que l'abbé envisage d'entreprendre avec la collaboration du chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, le Père Denis Joseph MANESSE, "*Les oiseaux et les nids de Prémontré*".

Cet ornithologue distingué, qui émigra sous la Révolution et qui visita toute l'Europe jusqu'en Laponie, aurait déposé deux volumes manuscrits de ces dessins au Muséum d'histoire naturelle du jardin des plantes, selon les dires de l'abbé L'ECUY. (Le Muséum semble ignorer tout de cette œuvre).

Nous trouvons également quelques renseignements sur la Flore, dans un manuscrit de L'ECUY, appelé "*Vitae meae breve compendium*", (Le bref résumé de ma vie), rédigé et terminé le 3 juillet 1813, et dont il existe deux exemplaires, œuvre d'un copiste, dont l'un déposé à la bibliothèque de Laon serait le plus complet. En face de l'année 1787, on lit: «*devant l'intérêt suscité chez plusieurs des nôtres pour les recherches de botanique, la pensée me vint de constituer une Flore de Prémontré, en faisant peindre les plantes qui croissent autour de l'abbaye et dans les villages avoisinants, ayant rencontré un homme de Laon (Quidam) assez expert en l'art de peindre qui se chargea de dessiner et peindre les plantes en ayant soin de figurer toutes les parties des plantes et surtout celles qui servent à la reproduction. Un de mes amis, également de Laon, Monsieur de CAMBRONNE, s'associa au peintre en tant que secrétaire et traça d'une main habile les noms des plantes et leurs caractéristiques*». Or, détail très intéressant, dans le manuscrit de Laon, une main différente, à la hauteur d'une croix mise près du mot "*Quidam*", ajoute cette précision "*LEFEVRE*". Le peintre de la Flore s'appellerait donc LEFEVRE.

Que savons-nous de cet artiste? La question reste presque sans réponse. Le révérend Père François PETIT, prémontré de l'abbaye de Mondaye, aimerait l'identifier avec le peintre Robert LEFEVRE, né à Bayeux, en 1756, qui vint travailler chez REGNAULT à Paris, en 1784, d'où il repartit en Normandie exécuter des fresques murales dans un château, près de Saint-Lô et qui de retour à Paris, en 1804, devint célèbre après son exposition de "*La dame au velours noir*", pour ses portraits de personnalités, comme Napoléon, Joséphine, le pape lors du couronnement de l'empereur et plus tard Louis XVIII. Malheureusement, aucune des biographies contemporaines, que ce soit la nouvelle biographie générale publiée par Firmin Didot (t. 30, Paris 1859), le dictionnaire de la conversation et de la lecture (t. 34, Paris 1837) ou la biographie universelle ancienne et moderne (supplément t. 71, 1842) ne mentionnent dans les œuvres de cet artiste des peintures de fleurs. De plus, la vie de ce Robert LEFEVRE ne laisse pas supposer un séjour à Prémontré de deux ans au moins, espace de temps donné par L'ECUY et absolument nécessaire pour exécuter les 670 planches de la Flore. On peut supposer vraisemblablement qu'il a fallu au moins une journée pour chaque planche. L'identification du peintre de la Flore avec l'artiste de Bayeux présente donc bien des difficultés et ne me semble pas devoir être retenue.

En vertu du décret du 13 février 1790, qui déclarait dissoutes et abrogées toutes les congrégations religieuses, l'abbé L'ECUY fut expulsé de Prémontré le 1<sup>er</sup> Novembre 1790, alors qu'il s'apprêtait à célébrer solennellement la messe de la Toussaint; la dispersion des religieux devait suivre peu après, sans qu'on en sache la date exacte, mais comme ces derniers résistèrent, ils furent expulsés de force par les dragons de la reine,

qui ne leur laissèrent emporter ni mobilier, ni objets personnels. L'abbé L'ECUY s'était réfugié à Penancourt, un beau vendangeoir appartenant à l'abbaye, entre Anizy et Prémontré, près d'un pressoir sur la côte des vignes. La maison était confortable, comprenant au rez-de-chaussée salon, salle à manger, deux petits appartements et cabinet, ainsi que quatre petites chambres au premier étage, avec une chapelle auxquelles s'ajoutaient une cuisine et un logement de domestique. Lors de la vente des biens ecclésiastiques, L'ECUY fut obligé de racheter Penancourt, où il resta jusqu'à son arrestation le 2 septembre 1793. A Penancourt, quelques lettres de 1791 nous le montrent toujours préoccupé par ses activités scientifiques; il renvoie, en effet, à Monsieur TILLET, agronome et membre de l'Académie des Sciences, un instrument de mesure qui lui avait été prêté et il écrit à ce sujet au Père COTTE toujours à Montmorency, le 19 juin 1791. Or, on trouve dans cette correspondance cette phrase très importante pour nos recherches *"Messieurs LEFEVRE sont en effet avec moi et ils sont sensibles au souvenir de l'abbé COTTE et le prient d'agréer leurs très humbles civilités"*. Deux frères LEFEVRE vivaient donc avec L'ECUY à Penancourt et ces LEFEVRE étaient bien connus du Père COTTE. Il semble tout à fait vraisemblable que l'un d'eux soit le peintre de la Flore qui continuait à peindre les planches de plantes, dans le refuge de Penancourt. L'abbé L'ECUY avait donc réussi à ramener ces documents au vendangeoir, sans doute entre son expulsion et celle de ses religieux. C'est la conclusion que l'on peut tirer des événements suivants :

Nous savons que l'on vida toute la bibliothèque de Prémontré pour l'emmener à Chauny, la Flore n'y était donc heureusement plus. Le chartrier laissé sur place fut entièrement dilapidé; les villages, dans le partage des reliquaires en vinrent même aux mains; l'abbaye vendue par adjudication fut revendue plusieurs fois à des acquéreurs insolubles et pour payer on arracha les grilles, les faitières, on détruisit le magnifique escalier central, l'église.

L'ECUY, à quelques kilomètres de là, assista impuissant à cette curée, mais la Flore à peine terminée n'était plus à Prémontré, quand survinrent tous ces pillages. Elle ne pouvait être qu'à Penancourt et notre botaniste LE MARCHANT DE CAMBRONNE, en effet, continua de s'occuper des notices en bas des pages. Pour quelques planches, il avait hésité dans les identifications et les avait adressées dans un cylindre de fer blanc au célèbre botaniste, le chevalier de LA MARCK, lui soumettant le secret espoir de pouvoir faire éditer ce bel ouvrage. Celui-ci lui répond, le 24 août 1790 : *"Infiniment pressé par les travaux qui concernent la continuation et l'impression de mon dictionnaire de botanique, ensuite par les artistes que je guide dans la composition d'un genera plantarum avec figure, ouvrage important et fort étendu, dont je suis chargé, je n'ai pas trouvé un instant pour vous écrire"*.

*"Quant aux plantes peintes que vous m'avez fait passer, je vous dirai que je les ai trouvées fort bien rendues et que je pense qu'un ouvrage qui offrirait un grand nombre de figures de cette sorte serait extrêmement intéressant. Cependant, comme un pareil ouvrage coûterait beaucoup et qu'il présenterait des plantes qui ont été déjà figurées un grand nombre*



de fois, je pense qu'il est nécessaire que vous fassiez un choix dans les plantes que vous nous proposez de faire peindre, afin de ne donner la figure que de celles qui n'ont pas été encore figurées parmi nos plantes de France (il s'en trouve encore quelques unes dans ce cas) et de celles dont les figures sont mauvaises ou incomplètes.

— Le *centaurea substitialis* est fort bien, mais vous n'avez pas représenté la feuille radicale qui forme un caractère pour cette espèce.

— L'*orchis abortiva*, dont vous avez fait faire une bonne figure est une plante peu commune, je ne l'ai pas dans mon herbier.

— L'*ophris myode* (mouche) et l'*ophris arachnite* (araignée) sont fort bien.

— Mais le *carduus dissectus* n'est pas celui de LINNE, d'après une démonstration erronée du jardin du roi, c'est le *carduus anglicus* n° 43 de mon dictionnaire.

— Votre *asplenium adiantum nigrum* est un *polypodium fragile* (doradille noire).

— Votre euphorbe *enula* est bien.

— L'*osmunda regalis*, le *trifolium montanum* et la *melissa grandiflora* sont bien représentés et bien nommés. Pour ce qui est des figures des plantes cryptogames je ne dois pas vous cacher que je les trouve très mauvaises, ne rendant pas convenablement l'espèce et les vrais caractères des plantes auxquelles elles appartiennent. Après les excellentes figures données par VAILLANT, DELLENNIS et MICHELI, on ne doit se hasarder de figurer ces plantes délicates qu'avec un soin et une connaissance propres des caractères vrais des genres et des espèces de ces mêmes plantes".

Votre très humble et très obéissant serviteur,  
Le Chevalier de LA MARCK, Paris, 24 août 1790. (16 CA. 70)

Des planches citées par LA MARCK, nous avons la chance de les retrouver toutes, sauf l'euphorbe *enula*, dans notre Flore.

— au tome 2 : la mélisse, fol. 141 . le trèfle, fol. 206.

— au tome 3 : l'*orchis abortiva*, fol. 66; les *ophris mouche*, fol. 75

l'*araignée*, fol. 77; l'*osmonde*, fol. 134 et la doradille noire, fol. 138.

De plus, au fol. 30, pour le chardon *acanthum*, LE MARCHANT DE CAMBRONNE prend la précaution d'annoncer qu'il a été identifié par LA MARCK lui-même.

Il nous faut cependant remarquer que L'ECUY dans sa préface annonce 670 planches peintes et que nos tomes reliés en 1827, n'en contiennent que 556. 114 planches ont donc disparu au cours des pérégrinations révolutionnaires.

En relation avec le travail d'exécution des planches existe à la bibliothèque un document très important ayant appartenu à LE MARCHANT DE CAMBRONNE, c'est son catalogue alphabétique de 1576 plantes de son herbier, où il indique les endroits favorables à la cueillette des divers spécimens : terrain sec, pré humide, sable, calcaire, etc... et pour les plantes rares, les lieux-dits de notre pays laonnois.

Dans le massif de Saint-Gobain, nous trouvons par exemple la grande laye de Prémontré à Saint-Nicolas, où furent cueillis la saxifrage adorning (t. 2, f. 19), le lychnis rouge très rare (t. 2, f. 39); encore Prémontré ou à Saint-Nicolas, l'osier fleuri (t. 2, f. 2), le bouillon noir (t. 1, f. 103), la belladone atropa (t. 1, f. 142), le seneçon sarrazin (t. 3, f. 49) et dans le bois de Thomas de Marle la sarrette des teinturiers (t. 3, f. 20). La mauve est à Prémontré et à Suzy (t. 2, f. 182); à Penancourt, on cultive les filipendules (t. 2, f. 61), à Anizy, les framboisiers (t. 2, f. 63), dans les champs de Chailvet, on trouve le muflier rubicond (t. 2, f. 154). A l'ermitage de Laniscourt, l'actea spicata, l'herbe Saint-Christophe (t. 2, f. 68), dans les bois, assez haut, la dentaria pentaphyllos (t. 2, f. 164). Sur le terrain de Mons; dans les Cher-Crouettes, l'arrête-boeuf gluant (t. 2, f. 211), aux carrières, la campanule agglomérée (t. 1, f. 100); au-dessus des vignes de la Bovel, l'euphrase jaune; près de la ferme du Caluyau, l'ophioglosse langue de serpent (t. 3, f. 133); en allant à Morteau, la véronique à écusson (t. 1, f. 10) ainsi que la galega rue de chèvre (t. 2, f. 202) sans parler de la gentiane amarelle (t. 1, f. 157), le cancalier grande flore (t. 1, f. 163) et l'ornithogalle ramens (t. 1, f. 171), l'osmonde royale est sur le chemin des morts (t. 3, f. 134), près de la tuilerie; en allant à Mons, la potentille argentea (t. 2, f. 65). Sur le chemin de Thierny, le genêt à fleur de flèche (t. 2, f. 188) et le genêt anglais (t. 2, f. 189), le gremil officinal (t. 1, f. 187), le mouron d'eau près du pont des Morenes (t. 1, f. 103) et vers Clacy, près du pont, la drosera à longues feuilles (t. 1, f. 195). LE MARCHANT nous emmène également à Monampteuil et à Chevreigny pour l'ail des ours (t. 1, f. 106) et encore à Chevreigny avec la sauge des près (t. 1, f. 12) et la guimauve (t. 2, f. 181), quant à l'onagre, il se trouve à Presles et à Bruyères.

La cueillette sur le territoire de Laon même est aussi fructueuse, à l'abbaye Saint-Vincent, dans la cour, l'orobranche (t. 2, f. 157) et sur le vieux mur, la joubarbe (t. 2, f. 53). A Classon, sous le moulin, la vesce gessière (t. 2, f. 195), la buglosse officinale, anchusa (t. 1, f. 83); au Blanc-Mont, ainsi que sous Classon, l'osmonde lunaire (t. 3, f. 135). Au bas du chemin de la vieille montagne, en allant vers Mons, dans un buisson, le bec de grue sanguin (t. 2, f. 179); entre Semilly et Leuilly, la rue de chèvre; au château Corneille, dans les bois, l'épiaire germanique (t. 2, f. 132). Sous l'abbaye Saint-Jean, près de l'Arquebuse, la rapette couchée (t. 1, f. 85) et la garance; au Sauvoir, la parnassie des marais (t. 1, f. 161) et la pulmonaire (t. 1, f. 140); à la ferme d'Allemagne, la thymelée stelleri (t. 2, f. 9) et la germandrée Yvette (t. 2, f. 119); à Chambry et Samoussy, l'utriculaire (t. 1, f. 16); enfin à Samoussy, derrière la ferme, le bouillon noir (t. 1, f. 107) et dans les bois, la scylla bifolia (t. 1, f. 170), le muguet quadrifide (t. 1, f. 173), la germandrée botut (t. 2, f. 119) et l'osier fleuri.

La région est également riche en orquis, cinq spécimens sont peints et cités: la conopsee, la cariophora ou punais, sous la ferme du Caluyau à Mons, la maculata dans les près de Mons. La singe, variété de l'espèce militaire à Mailly et l'abortive, très rare, est trouvée à Abécourt. En ophris aussi, sept espèces sont peintes: l'ophris en spirale dans les près humides et l'ophris ovada (double feuille dans les près couverts), sans plus de précision; l'ophris monochis (à un seul bulbe) dans le parc de la Fère;

l'ophris antropophora (homme) au Sauvoir ; l'ophris myode ou mouche au bois Planté et au bois Roger et enfin l'ophris arachnite ou araignée, plus connue, puisque LE MARCHANT DE CAMBRONNE la signale au calvaire de Saint-Vincent, dans le chemin de la vieille montagne, au bois Planté, au bois Roger ou dans les prés sur le chemin de Thierny.

Il reste à signaler deux plantes assez rares dans notre région et que notre botaniste n'a trouvées qu'une fois, l'ornithogale jaunissant à Braine (t. 1, f. 169), l'isatis tinctoria (le pastel) dans les bois de Berrieu (t. 2, f. 175) et l'helleborine, sur le chemin entre Jouaignes et Tannière, donc au sud de Braine (t. 3, f. 79).

Et voici comment cette belle Flore est entrée dans les collections de la Bibliothèque de Laon. Depuis 1826, l'abbé L'ECUY, chanoine de Notre-Dame de Paris, est impotent, il a perdu tout espoir de voir reflleurir l'ordre des Prémontrés ; *"Dans quelques années, écrit-il, il ne restera plus un seul individu de cette nombreuse milice religieuse"*. Pour sauvegarder les quelques pièces qu'il a pu sauver du naufrage ou qu'il a récupérées plus tard, il pense demander à l'archiviste parisien de l'archevêché un coin de tablettes de sa bibliothèque, *"pour y déposer quelques manuscrits de nos annales, statuts et chapitres généraux"*.

Mais en 1830, par deux fois, l'archevêché est saccagé par les émeutiers. C'est alors que L'ECUY qui est resté très traumatisé de ce qu'il a vécu impuissant à Prémontré, en 1790, révoque ses donations et écrit à Monseigneur de QUELEN *"Le temps où je vous écrivais et celui d'aujourd'hui ne se ressemblent guère, j'ai été obligé de chercher un autre dépôt bien moins convenable"*, mais plus sûr. Ce dépôt allait être la bibliothèque de Laon.

En effet, L'ECUY entretenait une correspondance amicale avec quelques Laonnois, d'abord François Laurent DEVISME, qui après avoir constitué une magnifique collection d'autographes (4 000), venait d'en faire don à la bibliothèque, au moment de sa mort, en 1830 ; ensuite François COLINET, Prémontré de Saint-Martin et qui, revenu de déportation, s'était retiré à la cure d'Ardon et qui de temps à autre, le 11 juillet, en la fête de Saint-Norbert, avec le Père Minel de Cuissy, ce dernier retiré à Trucy, faisaient un voyage à Paris, pour partager un repas fraternel avec leur père abbé. Par COLINET, L'ECUY avait appris que la bibliothèque de Laon avait été remise en ordre par deux anciens mauristes, dom DRUON et surtout dom GRARD. Ceci lui inspira confiance, car écrit-il *«Je me trouve heureux d'avoir à traiter cette petite affaire avec des membres d'une congrégation qui a rendu tant de services à la haute littérature ecclésiastique, à laquelle appartient une partie des objets que je vous propose. Ce ne seront pas des enfants de Saint-Benoît qui les dédaigneront, ce qui aurait pu arriver, s'il eut fallu m'adresser à des laïcs»*. Mais cette lettre du 26 juillet 1831 resta sans réponse, dom GRARD étant décédé et ce n'est qu'à une deuxième lettre adressée en août, à la ville de Laon, que le nouveau bibliothécaire SCHERER donnait un avis favorable. Dans un état comprenant 44 numéros se trouvait la Flore de Prémontré, une des pièces rares de la bibliothèque.

En conclusion, nous rappellerons l'amour de l'abbé L'ECUY pour Prémontré et son adieu à sa chère abbaye. En effet, à la fin du manuscrit de sa vie, il devait écrire un Planctus à Saint-Norbert, "Une Plainte à Saint-Norbert" avec en exergue :

*Assis sur les bords du fleuve de Babylone  
Nous avons pleuré en nous souvenant de Sion (psaume 126)  
Cher désert autrefois saint et pieux asile  
Que ton sort est changé!...  
Lorsque Barthélémy te donna à Norbert  
Eut-il cru que le temple où l'on venait prier  
Ne serait plus un jour qu'un profane atelier.  
Prémontré, lieu si cher, la voix me manquera  
Mes sens s'affaibliront et mon œil s'éteindra  
Avant que je t'oublie, avant que mon cœur cesse  
A ton seul souvenir d'exhaler sa tristesse  
Adieu côteau moussu, adieu bosquets touffus  
Mes délices longtemps, je ne vous verrai plus.*

S. MARTINET  
Bibliothécaire honoraire